



Ozoir, le 27 Février 2017

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST
Frédérique LAMBERT
Directrice des Etudes Lycée

Aux Parents et Elèves de Terminales

CIRCULAIRE N° 2016-17-091

IMPORTANT

Chers Parents, Chers Elèves,


La saisie des notes sur APB s'effectuant par fusion automatisée, nous vous demandons de bien vouloir vérifier sur Ecole Directe si les notes du **second trimestre** qui sont indiquées ne comportent aucune erreur.

En cas d'erreur(s) constatée (s) merci de les notifier ci-dessous et de remettre ce document au professeur principal :

Puis nous vous remercions de nous retourner le coupon ci-joint complété et signé pour le **8 mars 2017** au plus tard.

Au-delà de cette date l'établissement considérera qu'élèves et parents donnent leur accord tacite pour la fusion des notes avec APB.

Une seconde vérification des bulletins et notes devra être faite sur APB entre le 11 et 15 Mars.

 **Les élèves de TleS2 et TleS3 devront remplir manuellement les notes et appréciations de la LV1 et la LV2 du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année de 1^{ère} 2015-2016.**

Au-delà de cette date l'établissement considérera qu'élèves et parents ont définitivement validé.

Nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'expression de notre dévouement.

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST

Frédérique LAMBERT
Directrice des Etudes Lycée



Talon-Réponse à Remettre au Professeur Principal pour le 8 mars 2017 au plus tard

CIRCULAIRE N° 2016-17-091 : Notes Admission Post-Bac

Nous attestons avoir bien pris connaissance des notes saisies sur Ecole Directe et n'avoir constaté aucune erreur de saisie pour notre fils ou fille.....

Date :

Signature Parents :

Signature Elève :



web